



UISP FO JUSTICE PARIS

CONTRE LES PROMESSES CREUSES ! BILAN CONTRE BILAN !

Force Ouvrière Justice Paris salue les **avancées significatives** obtenues grâce à la **réforme de 2024** en matière de promotions au sein du Corps d'Encadrement et d'Application, et tient à vous informer des perspectives pour 2026.

Contrairement à certaines idées reçues, **l'expertise reste une voie d'excellence et de reconnaissance**, avec des postes attribués chaque année. Elle permet **une évolution sans mobilité imposée ni responsabilités supplémentaires**, idéale pour ceux qui souhaitent valoriser leurs compétences techniques dans leur poste actuel. Cependant, pour ceux qui souhaitent **accélérer leur progression**, **Force Ouvrière Justice** vous encourage vivement à vous orienter vers **les concours d'encadrement**, qui offrent des débouchés plus nombreux et une évolution plus rapide.

◆ **Bilan 2026 des postes ouverts à l'avancement :**

Major :

- **Major expertise** : 264 postes (24 %) une reconnaissance essentielle des compétences techniques
- **Major encadrement** : 835 postes (76 %) une opportunité massive pour évoluer rapidement

Brigadier-Chef :

- **Brigadier-Chef expertise** : 1 980 postes (90 %)
- **Brigadier-Chef encadrement** : 220 postes (10 %)

Ces chiffres montrent une volonté forte de promouvoir en interne, avec près de 3 promotions sur 4 en encadrement, une véritable chance pour gravir les échelons.



Des progrès concrets grâce à la réforme de 2024 et l'action syndicale :

Rappelons le chemin parcouru :

2 104 premiers surveillants historiques étaient en attente de promotion.

498 promotions en 2024, 771 en 2025, et 835 prévues en 2026**

Ces résultats témoignent d'une dynamique positive rendue possible par la réforme, là où les blocages étaient fréquents par le passé.



Une revendication réaliste et prioritaire : la prime d'encadrement

Force Ouvrière Justice porte une demande concrète et réaliste : **la création d'une prime d'encadrement** sous forme de NBI pour **les Brigadiers-Chefs et Majors de la filière encadrement**. Cette prime, déjà existante sous d'autres formes au ministère, **reconnaîtrait financièrement leurs responsabilités accrues et compterait pour leur retraite**. Nous ne demandons pas l'impossible, mais une mesure juste et réalisable : **une NBI de 30 points** (soit environ 147€ bruts/mois).



FO vous accompagne, mais agissez !

Ces opportunités ne se concrétiseront que si vous **candidatez via le RAEP**. Inscrivez-vous, préparez-vous, et saisissez **ces opportunités !** **Force Ouvrière Justice** est à vos côtés pour vous conseiller et défendre vos droits.

Ne restez pas spectateur de votre carrière : prenez les devants !

Rejoignez-nous pour faire valoir vos ambitions et continuer à obtenir des avancées durables.

Avec FO, construisons ensemble une administration pénitentiaire juste et promotrice.

Adresse de l'UISP - FO : route départementale 927 chemin
vert 95524 Osny

Tel : 0646742400 / 0762649090

UISP - FO Justice Paris
Le : 21.11.2025

